L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 22 JANVIER.

LA LOI COMMUNE vs. LE DROIT CIVIL.

Un journal d'outre-Canal a publié quelques articles dans lesquels, sous prétexte de réclamer des réformes légales, il demande tout d'abord l'abrogation de notre code et, en remplacement, l'adoption de la loi commune. On voit qu'il n'y va pas de main morte.

La population louisianaise, toutefois, est peu disposée à faire ce qu'on peut appeler hardiment un *pas rétrograde*.

Notre code civil est loin d'être parfait; il contient beaucoup de dispositions inutiles pour ne pas dire oiseuses; il contient un grand nombre d'articles qui auraient dû être relégués dans le code de procédure; on y trouve trop souvent des dispositions contradictoires; la rédaction n'en est pas toujours claire, et la traduction laisse beaucoup à désirer. Mais, outre que toutes ces taches peuvent être effacées par une révision, il est, même dans son état actuel, fort supérieur à ce que l'on est convenu d'appeler la loi commune —*common law*.

Pour prouver cette assertion nous n'entreprendrons pas d'opposer système à système, disposition à disposition; parce que cela nous mènerait trop loin. Il nous suffira pour le moment de faire ressortir l'avantage d'une loi écrite sur la loi non écrite.

Le code de la Louisiane est une loi écrite dont tout le monde peut prendre connaissance; c'est sur ce texte que se jugent les procès. Si les cours de justice font une fausse application de la loi, parce que tout le monde peut se tromper, il leur est facile de revenir sur leurs pas, dès que l'erreur est reconnue.

La loi commune, au contraire, est une loi non écrite; son texte ne se trouve nulle part, n'a même probablement jamais existé; elle se compose des décisions judiciaires qui ont été rendues depuis des siècles sur des cas analogues.

"Ainsi, comme le fait judicieusement observer Bentham, ses décisions ont formé les règles de lois; les règles forment à leur tour des décisions, les unes et les autres devenant alternativement cause et effet."

On voit d'un coup d'œil les innombrables abus qui doivent en résulter.

D'abord il n'y a presque jamais de causes exactement semblables, chacune étant séparée des autres, qui lui sont analogues, par des nuances plus ou moins tranchées, par des circonstances différentes qui motivent le plus souvent la détermination des juges. Il faut donc, quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, juger par induction, par analogie, lorsqu'il y a des précédents, et aveuglément et pour ainsi dire au hasard, lorsqu'il n'y en a pas.

Ensuite rien ne garantit l'exactitude des rapporteurs. Souvent aussi les juges se sont trouvés divisés. Plus fréquemment encore on trouve des décisions pour et contre—que faire? que décider! Est-il donc étonnant qu'avec un tel système *la glorieuse incertitude de la loi* ait passé en proverbe?

Ce n'est pas tout. Où les tribunaux sont obligés de suivre aveuglément les précédents, les décisions antérieures, et alors la loi est incorrigible, inaccessible à toute idée de progrès, ou ils n'y sont pas rigoureusement tenus et alors il n'y a pas de loi à proprement parler, et les justiciables sont livrés à l'arbitraire des juges.

Nous défions qu'on sorte de ce dilemme.

Voilà pourquoi tous les hommes les plus éminents de l'Union qui ont pris la peine de s'instruire de nos lois, leur donnent hautement la préférence sur la loi commune; voilà pourquoi les autres Etats accepteront plutôt notre législation civile, que nous n'accepterons la leur, n'en déplaise au jeune réformateur d'outre-Canal.

Dans un prochain article nous réfuterons ses idées sur la prétendue utilité de l'abrogation des Hypothèques tacites.

LES COLLECTEURS.—Nous engagions hier la législature à modifier la loi de revenus dont nous avons signalé les principaux vices. Voici un fait qui nous a été cité et qui vient à l'appui de nos assertions. Le collecteur du 1er district a récemment fait vendre, le mois dernier, un terrain vide renfermé entre les rues de la Levée, Lacourse, Tchoupitoulas et Robin, sous prétexte que le propriétaire de ce terrain n'avait pas payé les taxes de 1847 et de 1848. Or ces taxes avaient été payées, comme le prouvent les quittances du collecteur lui-même, livrées à qui de droit. La personne qui nous fournit ce renseignement n'accuse pas le collecteur; celui-ci selon toute probabilité avait oublié d'inscrire sur ses livres la note des taxes qui lui avaient été payées, mais cela ne prouve-t-il pas que la loi est essentiellement vicieuse? Encore une fois nous engageons que l'acte de revenus de 1847 soit entièrement refait.

PANORAMA DE LA GRANDE CAVERNE DU KENTUCKY.—Notre ville possède en ce moment la magnifique toile qui représente l'intérieur de la grande grotte du Kentucky appelée *Mammoth Cave*. Elle retrace tout ce qu'on voit sur les lacs, ponts, couloirs, grottes, rivières, palais, toutes les merveilles souterraines qui ont excité l'admiration des explorateurs. Le panorama représente en outre les chutes du Niagara, lesquelles couvrent à elles seules sept mille pieds de toile. Ce spectacle véritablement grandiose a attiré la foule dans presque toutes les grandes villes de l'Union: c'est aujourd'hui le tour de la Nouvelle-Orléans.

Voici des attestations qui ne seront pas sans valeur:

BALTIMORE, 7 mai 1849.

J'ai vu plusieurs fois le panorama de Brewer et j'ai été enchanté de ce spectacle. Ce tableau est digne du patronage éclairé des véritables amis de l'art. La peinture m'est trop étrangère pour que je me hasarde à exprimer mon opinion personnelle, mais s'il faut en juger par l'effet produit sur moi ainsi que sur les autres personnes présentes, et entre autres sur plusieurs de mes révérends frères et sur l'évêque, je ne crains pas de dire que le panorama de Brewer est un des spectacles les plus saisissants auxquels on puisse assister.

Les propriétaires du panorama ont droit à toute ma reconnaissance, parce qu'ils ont généreusement consacré à l'usage des orphelins dont la direction m'est confiée, la recette entière de deux soirées. Je les recommande donc au patronage de mes révérends frères partout où ils se trouveront.

JOHN P. DONELEN.
Recteur de l'Eglise de St-Vincent.

Je me joins au révérend John P. Donelen, et partage l'opinion ci-dessus exprimée.

RICHARD PIUS MILES,
Evêque de Nashville.

LA CREVASSE.

Les renseignemens suivans sur la crevasse de Bonnet-Carré nous sont fournis par une personne qui vient d'arriver de la côte:

INONDATION.

MM. les Editeurs:—

Etant parti, samedi dernier, du comté d'Acadie, pour venir en ville, je fus frappé d'étonnement en voyant dans divers endroits, l'état de délabrement dans lequel sont les levées du fleuve, surtout à cette époque où le fougueux Mississipi monte avec une telle rapidité qu'il menace la basse Louisiane d'une inondation encore plus affligeante que celle de l'année passée!

Etant arrivé dans la paroisse St-Jean-Baptiste, j'envisageai avec effroi la *crevasse* qui s'était faite depuis une dizaine de jours, dans l'anse du Bonnet-Carré, et qui s'agrandissait progressivement au point de compromettre la fortune et la vie de nombre de personnes.

Le *steamer* sur lequel je descendais s'étant arrêté dans ce triste endroit pour prendre à son bord plusieurs familles qui s'embarquaient avec leurs meubles et leurs effets, j'eus alors l'occasion d'observer ce désastre épouvantable. La largeur de cette rupture est d'environ dix arpents, et le grand fleuve s'y précipite avec une telle rapidité, qu'il entraîne dans son cours les barrières et même les édifices. Le volume d'eau qui s'y est déjà engouffré est tellement considérable que non seulement il couvre le sol où ce fatal accident a eu lieu, mais qu'il refoule au-dessus et au-dessous dans une étendue d'environ cinq lieues, depuis l'habitation de M. Similien Labranche jusqu'à celle du juge Rost. L'eau s'élève à tout instant, et si la crue du terrible Mississipi continue, une vaste quantité de terre sera bientôt submergée.— Tant que durera cette désolante crevasse, il sera désormais impossible à aucun [illegible] de passer outre, car il serait incontinent entraîné dans ce gouffre; déjà sept de ces masses flottantes ont été poussées par l'impétueux courant jusque dans la cyprière, malgré les efforts [illegible] pour les garantir de cette horrible catastrophe.

En descendant plus bas, [illegible] débarquer sur l'habitation de M. [illegible] plusieurs Irlandais qui allaient [illegible] travailleurs, employés [illegible] de levée [illegible] Nouvelle-Orléans! [illegible]

Cette nouvelle [illegible]

CRIME AFFREUX. — Nous empruntons au *Louisiana Journal* le récit d'un crime affreux qui vient d'être commis à Lake Providence dans la partie supérieure de l'Etat. La semaine dernière, l'économe de M. James Holly planteur, dont l'habitation est située à environ quatre milles au-dessous de Monticello, conduisit un nègre à un pont du voisinage, le fit mourir sous le fouet et cacha ensuite le cadavre pour dissimuler son crime. Mais une négresse venant plus tard dans l'endroit où avait été commis le crime, découvrit le corps et donna aussitôt l'alarme. Plusieurs jeunes gens arrêtèrent l'économe et le forcèrent de désigner lui-même la cachette où il avait déposé les restes mutilés de sa victime. L'accusé devait comparaître incessamment devant un juge d'instruction.

CONGRÈS

SENAT, 12 *janvier*—Pas de session.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—Après l'appel nominal, la Chambre procède à l'élection d'un sergent-d'armes. Au premier scrutin, les voix se divisent comme suit: Lane, 86; Giddings, 69. Le reste des voix se répartit inégalement entre les autres candidats.

La Chambre s'ajourne.

KENTUCKY—La Législature du Kentucky a voté dernièrement une série de résolutions dans lesquelles elle proteste de son dévouement à l'Union. Ces manifestations ne sont pas inutiles dans un moment où des esprits sincères mais trop exaltés parlent hautement de rompre le pacte fédéral pour défendre leurs droits menacés. Nous sommes de ceux qui croient que nous pouvons conserver nos privilèges et nos franchises sans sortir de l'Union et en nous appuyant seulement sur la Constitution. Il sera temps, lorsque les fanatiques du Nord oseront porter une main sacrilège sur l'arche sainte, de songer à la résistance active.

LE DOCTEUR WEBSTER—Nous parlions l'autre jour du calme du docteur Webster. Il paraît maintenant que son séjour prolongé en prison a affaibli ses facultés et que la puissante énergie qui le soutenait commence à céder sous la pression des tristesses et des inquiétudes de chaque jour. Dernièrement il s'est plaint au gardien de la prison de la conduite des détenus dont les cellules touchaient à la sienne. Pendant la nuit, disait-il, ils m'accablent d'épithètes outrageantes; ils me crient: "Vous avez coupé en morceaux le docteur Parkman!"—"Vous êtes un meurtrier."—"Vous êtes un misérable assassin."—Le gardien voulant faire cesser ce scandale plaça deux agens dans les couloirs, mais ils n'entendirent rien de toute la nuit. Le lendemain cependant M. Webster se plaignit encore de ses voisins. Avait-il rêvé? C'est probable. Est-il menacé d'aliénation mentale? C'est évident. Innocent ou coupable, on conçoit facilement que la terrible accusation qui pèse sur le prévenu trouble sa raison et fasse de chaque minute de son existence un affreux cauchemar.

TEXAS—Par un arrivage du Texas nous avons reçu des journaux de Galveston jusqu'au 17 courant. Cette dernière ville est dans un état de prospérité très florissant. Le port est encombré de navires à voiles et de steamers.

Le 27 décembre, quatre ou cinq personnes ont été massacrées par les Indiens à une petite distance de Castroville. Le général Brooke a envoyé aussitôt à la poursuite des meurtriers plusieurs compagnies d'infanterie et de cavalerie.

NEW JERSEY. — Le gouverneur Haines a transmis son message il y a quelques jours à la législature du New-Jersey. Il n'est question dans ce document que des affaires intérieures de l'Etat. Les recettes pendant l'année 1849 se sont élevées à $136,613—95 et les dépenses à $126,552—75, laissant au trésor, le 1er janvier courant, une balance de $9,961—20.

LES RÉFUGIÉS HONGROIS — Une députation des Hongrois a quitté Philadelphie le 11 de ce mois pour se rendre à Washington. Ils vont plaider auprès du gouvernement la cause de leurs frères et l'engager à intercéder pour obtenir la délivrance de Kossuth et de ses braves compagnons. La députation se compose de M. Ujhazy, ancien gouverneur de Comorn, du major Dainbourghy, qui a servi dans la guerre du Mexique et s'est distingué ensuite en Hongrie par sa bravoure et ses actions d'éclat qui lui ont valu le grade de major; du comte Wass, qui est aux Etats-Unis depuis cinq mois; de M. L. R. Breisach, qui un des premiers a engagé le gouvernement américain à reconnaître l'indépendance de la Hongrie; du colonel Pragay, un des plus intrépides soldats de la valeureuse Hongrie; du docteur Kraisir, du capitaine Ossuiff et du capitaine Waiss, lesquels ont tous combattu pour l'indépendance de leur patrie. La députation, en arrivant à Washington, se présentera immédiatement au Président et aux membres du cabinet.

NEW-YORK—Un violent orage a éclaté le 11 de ce mois à New-York. Le navire anglais *Constitution* ayant à bord cent cinquante passagers s'est jeté à la côte à vingt milles du phare de l'île au Feu. Les passagers ont pu se sauver, mais le bâtiment a été entièrement perdu.

MALLES DE LA CALIFORNIE—M. William A. Bayley, de New-York, a été nommé agent de la malle des Etats-Unis entre New-York et San-Francisco. Ses fonctions consisteront à prendre la malle dans la première de ces villes et à l'accompagner jusqu'à la seconde où il prendra la malle destinée aux Etats-Unis et retournera à New-York.

JOURNAUX ALLEMANDS—Il se publie actuellement en Europe 1558 journaux allemands, répartis de la manière suivante: en Prusse, 632; en Autriche, 74; en Saxe, 183; dans le Wurtemberg, 67; à Baden, 55; dans le Hanovre, 32; en Suisse, 77; dans les duchés de Saxe, 44; dans le Hesse-Darmstadt, 34; à Mecklembourg, 32; à Brême, 18; à Frankfort, 17; en France, 6; en Angleterre, 1; et le reste disséminé dans les principautés de l'Allemagne. Le nombre de ces journaux augmente chaque jour et leur influence est fort grande sur l'opinion publique à cause des doctrines libérales qu'ils soutiennent. La presse allemande est également très puissante aux Etats-Unis. Il se publie probablement plus de cent journaux allemands dans l'Union; à la Nlle-Orléans seule, nous en avons deux qui sont rédigés avec talent et qui méritent le patronage des Allemands qui habitent notre ville.

THÉATRE D'ORLÉANS.

La Poésie des Amours et ....

Il y a bien longtemps que nous n'avons eu de vaudeville; [illegible] nous allons parler de la représentation de dimanche. Ce soir-là on joua [illegible] la *Coda des Femmes*, dans lequel M. Sage [illegible] de ses meilleurs rôles. Puis ce fut le [illegible] de *Frontin mari et garçon*, ce charmant [illegible] de Scribe, qui n'a point vieilli. [illegible] ans [illegible] sur ce gracieux [illegible]; deux royaumes sont tombés dans son [illegible], et il est, comme presque tous ses frères, resté debout, toujours frais, toujours applaudi.

Vint enfin le tour du vaudeville dont nous avons inscrit le titre en haut de cet article. Plus d'un s'était demandé quel mystère cachait les points de l'affiche; maintenant le mystère est connu et un carlenx l'a même expliqué. Le titre complet est *La Poésie des Amours.... et du Ménage*; l'explication, la voici telle quelle. Les auteurs ayant mis une gaze fort transparente sur le second acte, ont, par compensation, mis une gaze fort épaisse sur la fin du titre. Quoiqu'il en soit, essayons d'analyser la pièce de MM. Duvert et Lausanne.

Le premier acte, c'est la poésie des amours, c'est à dire, suivant les auteurs, l'extravagance dans les idées, dans les actions. Angélique ne veut point épouser l'homme [illegible], l'homme prosaïque que lui présente son [illegible]; elle préfère Hector, qu'elle ne connaît qu'à [illegible], mais qui lui a paru plein de poésie, c'est-à-dire d'extravagance. Hector se présente et demande sa main; il se trouve placé [illegible] des scènes les plus ébouriffantes, le récit le plus [illegible] que qu'il soit possible d'entendre [illegible] fait le plus grand [illegible] aux auteurs. Bref (nous en passons et des meilleures), au moment où le poétique Hector se trouve fort prosaïquement suspendu à la grille d'un balcon par mieux que la ceinture de [illegible], il est reconnu pour le fils de [illegible] oncle et il obtient Angélique.

Cet acte est un des plus heureux qui ait été écrit dans ce genre, et rien n'a échappé aux bravos du public, ni le comique [illegible] ni la finesse des allusions ni même les interpolations des acteurs [illegible]

[illegible]

[illegible] ses meilleures créations, et ce n'est pas peu dire. Maria a joué avec la finesse et la [illegible] que nous lui connaissons tous. Quant à nous, nous pardonnons volontiers à tout le second acte en faveur du mouvement charmant de naïveté et de vérité pudique qu'a eu cette intelligente artiste, lorsqu'Angélique apprend qu'elle sera mère. Sans compter qu'Hector s'écrie qu'il sera père en cinq langues différentes!

Mathieu a fort bien rendu l'inimitable vieux commandant de cavalerie, qui n'a pas de compas à livrer qu'avec sa pupille et sa goutte.

M. Chol était dans un de ses bons jours et le rôle du valet de chambre lui sera compté parmi ses meilleurs; il a du reste été parfaitement secondé par Mlle Cécile, qui porte à merveille le tablier de Soubrette. Dans ce rôle, elle se laisse embrasser avec un abandon qui a fait plus d'un jaloux au parterre et qui lui a valu plus d'un bis. De toutes les utilités que parfois on voit aborder les rôles secondaires, Mlle Cécile est jusqu'à ce jour la seule qui ait montré quelque intelligence. *Benedetto* et *Juliette* sont là pour le prouver.

JACQUES DE B...

Chronique locale.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—L. Sacrette, accusé d'avoir volé cinq balles de coton de la presse des Marchands, a été jugé hier et trouvé coupable.

—La Cour a été occupée presque toute la journée de l'affaire de James McCauley, accusé d'avoir violé une jeune fille de douze ans, nommée Catherine Brown. Le crime a été commis, comme nous l'avons rapporté lors de l'arrestation du prisonnier, dans un magasin du dépôt de la rue des Magasins, et la déposition du médecin et de la victime ont accablé l'accusé. Après dix minutes de délibérations le jury a déclaré l'accusé coupable, mais sans la peine capitale. Sans cette restriction de la Cour le criminel aurait eu à subir la peine de mort.

ENQUÊTE—Le coroner a tenu hier enquête sur le corps d'un nommé Richard Wolf, trouvé mort à bord du steamer Montgomery. Verdict: mort d'apoplexie.

John Britton a fait hier un affidavit par devant le recorder Génois, dans lequel il accuse James Smith de lui avoir volé une somme de $75. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé.

Dimanche soir, à l'arrivée de la barque norwégienne Arendal, plusieurs individus se rendirent à bord et cherchèrent à débaucher l'équipage. Le capitaine arrivant sur ces entrefaites ordonna à l'une de ces personnes de quitter son navire; celle-ci répondit à cet ordre par des injures, et passant à bord du navire voisin, lança au capitaine une barre de fer. La police est à la recherche de l'accusé.

G. de Rosellus a fait hier un affidavit par devant le recorder Génois, dans lequel il déclare que pendant le mois d'octobre dernier il signa trois bons de $500 chacun garantissant la comparution de J. G. Wire, A. Wire et J. Ellis, par devant la Première Cour de District et que les personnes pour lesquelles il était caution ont manqué de comparaître à l'appel de leur affaire. Un mandat d'amener a été lancé contre eux.

Richard Williams confia dimanche dernier une malle à un jeune Mexicain dont le nom est inconnu, avec ordre de la remettre à bord du steamer Violett, mais celui-ci n'ayant point paru, la police s'est mis à la recherche. La malle a été retrouvée dans une maison de la rue des Français, mais le commissionnaire n'a pas été revu. Plusieurs objets de bijouterie ont été enlevés de la dite malle.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

La main de la Reine.

Quand Charny fut rentré dans sa maison, tout meurtri de ce coup terrible, il ne trouva plus de forces contre le nouveau malheur qui le frappait.

Ainsi la Providence l'avait ramené à Versailles, lui avait donné cette cachette précieuse, uniquement pour servir sa jalousie et le mettre sur les traces d'un crime commis par la reine au mépris de toute probité conjugale, de toute dignité royale, de toute fidélité d'amour.

A n'en pas douter, l'homme ainsi reçu dans le parc était un nouvel amant. Charny, dans la fièvre de la nuit, dans le délire de son désespoir, essaya en vain de se persuader que l'homme qui avait reçu la rose était un ambassadeur, et que la rose n'était rien qu'un gage de convention secrète destiné à remplacer une lettre trop compromettante.

Rien ne put prévaloir contre le soupçon. Il ne resta plus au malheureux Olivier que d'examiner sa conduite à lui-même et de se demander pourquoi, en présence d'un pareil malheur, il était demeuré si complètement passif.

Avec un peu de réflexion rien n'était plus facile que de comprendre l'instinct qui avait commandé cette passivité.

Dans les plus violentes crises de la vie, l'action jaillit momentanément du fond de la nature humaine, et cet instinct qui a donné l'impulsion n'est autre chose, chez les hommes bien organisés, qu'une combinaison de l'habitude et de la réflexion poussée à son plus haut degré de vitesse et d'opportunité. Si Charny n'avait pas agi, c'est que les affaires de la souveraine ne le regardaient point; c'est qu'en montrant sa curiosité, il montrait son amour; c'est qu'en compromettant la reine, il se trahissait, et que c'est une mauvaise posture auprès des traîtres qu'on veut convaincre que la trahison par réciprocité.

S'il n'avait pas agi, c'est que, pour aborder un homme honoré de la confiance royale, il fallait risquer de tomber dans une querelle odieuse, de mauvais goût, dans une sorte de guet-apens que la reine n'eût jamais pardonné.

Enfin le mot monseigneur, lancé à la fin par la complaisante compagne, était comme l'avertissement salutaire, bien qu'un peu tardif, qui eût sauvé Charny et lui des jeux yeux au plus fort de sa fureur. Qui lui-il devenu si, l'épée à la main, contre cet homme, il était entendu appeler monseigneur? Et quel poids ne prenait pas sa faute en tombant d'une si grande hauteur?

Telles furent les pensées qui absorbèrent Charny durant toute la nuit et la première moitié du jour suivant. Une fois que midi eut sonné, la veille ne lui plus rien pour lui. Il ne resta plus que l'attente fiévreuse, dévorante, de la nuit pendant laquelle d'autres révélations allaient peut-être se produire.

Avec quelle anxiété le pauvre Charny se plaça-t-il à cette fenêtre, devenue la demeure unique, le cadre infranchissable de sa vie. A le considérer sous ces pampres, derrière les trous percés dans le volet, car il craignait de laisser voir que sa maison fût habitée; à le considérer, disons-nous, dans ce quadrilatère de chênes et de verdure, n'eût-on pas dit un de ces vieux portraits cachés sous les rideaux que jettent aux aïeux, dans les anciens manoirs, la pieuse sollicitude des familles?

Le soir vint, apportant à notre guetteur ardent les sombres désirs et les folles pensées.

Les bruits ordinaires lui parurent avoir des significations nouvelles. Il aperçut dans le lointain la reine qui traversait le perron avec quelques flambeaux portés devant elle. L'attitude de la reine lui sembla être pensive, incertaine, tout agitée de l'agitation de la nuit.

Peu à peu s'éteignirent toutes les lumières du service; le parc, silencieux, s'emplit de silence et de fraîcheur. Ne dirait-on pas que les arbres et les fleurs, qui se fatiguent le jour à s'épanouir pour plaire aux regards et caresser les passans, travaillent à réparer la nuit, quand nul ne les voit ni ne les touche, leur fraîcheur, leurs parfums et leur souplesse? C'est qu'en effet les bois et les plantes dorment comme nous.

Charny avait bien retenu l'heure du rendez-vous de la reine. Minuit sonna.

Le cœur de Charny faillit se briser dans sa poitrine. Il appuya sa chair sur la balustrade de la fenêtre pour étouffer les battements qui devenaient hauts et bruyants. Bientôt, se disait-il, la porte s'ouvrira, les verrous grinceront.

Rien ne troubla la paix du bois.

Charny s'étonna alors de penser pour la première fois que deux jours de suite les mêmes événemens n'arrivent pas. Que rien n'était obligatoire en cet amour, sinon l'amour lui-même, et que ceux-là seraient bien imprudents qui, prenant des habitudes aussi fortes, ne pourraient passer deux jours sans se voir.

—Secret aventure, pensa Charny, quand la folie s'en mêle.

—Oui, c'était une vérité incontestable, vivre ne répéterait pas le lendemain l'imprudence de la veille.

Tout à coup les verrous crièrent, et la petite porte s'ouvrit.

Une pâleur mortelle envahit les joues d'Olivier, lorsqu'il aperçut les deux femmes dans le costume de la nuit précédente.

—Faut-il qu'elle soit éprise! murmura-t-il.

Les deux dames firent la même manœuvre qu'elles avaient faite la veille, et passèrent sous la fenêtre de Charny en hâtant le pas.

Lui, comme la veille, sauta en bas dès qu'elles furent assez loin pour ne pas l'entendre; et tout en marchant derrière chaque arbre un peu gros, il se jura d'être prudent, fort, impassible; de ne point oublier qu'il était le sujet, qu'elle était reine; qu'il était un homme, c'est à dire obligé au respect; qu'elle était une femme, c'est à dire en droit d'exiger des égards.

Et connaissant le défaut de son caractère fougueux, explosible, il jeta son épée derrière une touffe de mauves qui entourait un marronnier.

Cependant les deux dames étaient arrivées au même endroit que la veille. Comme la veille aussi, Charny reconnut la reine, et celle-ci s'enveloppa le front de sa calèche, tandis que l'officieuse amie allait chercher dans sa cachette l'individu qu'on appelait monseigneur.

Cette cachette, quelle était-elle? Voilà ce que se demanda Charny. Il y avait bien, dans la direction que prit la compagnie, la salle des bains d'Apollon, défendue par les hautes charmilles et l'ombre de ces pilastres de marbre; mais comment l'étranger pouvait-il se cacher là? Par où entrait-il?

Charny se rappela que [illegible]

[illegible] met, comme la veille, l'amoureux seigneur, s'agenouilla sur la mousse, commença à causer avec une rapidité passionnée.

La reine baissait la tête, se prêta à une mélancolie amoureuse. Charny n'entendait pas ces paroles même du cavalier, mais l'air des paroles était empreint de poésie et d'amour. Chacune des intonations pouvait se traduire par une protestation ardente.

La reine ne répondait rien. Cependant l'inconnu redoublait la caresse de ses discours, parfois il semblait à Charny, au misérable Charny, que la parole, enveloppée dans ce frissonnement harmonieux, allait éclater intelligible et qu'alors il mourrait de rage et de jalousie. Mais, rien, rien. Au moment où la voix s'éclaircissait, un geste significatif de la compagne, aux écoutes, forçait l'orateur passionné à baisser le diapason de ses élégies.

La reine gardait un silence obstiné.

L'autre entassait prières sur prières, ce que Charny devinait à la mélodie vibrante de ses inflexions, n'obtenait que le doux consentement du silence, insuffisante faveur pour les lèvres ardentes qui ont commencé à boire l'amour.

Mais soudain la reine laissa échapper quelques mots. Il faut le croire du moins. Paroles bien étouffées, bien éteintes, parce que l'inconnu seul put les entendre; mais à peine les eût-il entendues que dans l'excès de son ravissement, il s'écria de façon à se faire entendre lui-même:

—Merci, ô merci, ma douce Majesté. Ainsi donc, à demain.

La reine cacha entièrement son visage, déjà si bien caché.

Charny sentit une sueur *glacée*,—la sueur de la mort, descendre lentement sur ses tempes en gouttes pesantes.

L'inconnu venait de voir les deux mains de la reine s'étendre vers lui. Il les saisit dans les siennes en y déposant un baiser si long et si tendre, que Charny connut pendant sa durée la souffrance de tous les supplices que la férocité humaine a dérobé aux barbaries infernales.

Ce baiser donné, la reine se leva vivement, et saisit le bras de sa compagne.

Toutes deux s'enfuirent, en passant, comme la veille, auprès de Charny.

L'inconnu, fuyant de son côté, Charny, qui n'avait pu quitter le sol où le tenait enchaîné la prostration d'une douleur indicible. Charny perçut vaguement le bruit simultané de deux portes qui se refermaient.

Nous n'essaierons pas de dépeindre la situation dans laquelle se trouva Charny après cette horrible découverte.

La nuit se passa pour lui en courses furieuses dans le parc, dans les allées auxquelles il reprochait avec désespoir leur criminelle complicité.

Charny, fou pendant quelques heures, ne retrouva sa raison qu'en heurtant dans sa course aveugle l'épée qu'il avait jetée pour n'avoir pas la tentation de s'en servir.

Cette lame qui embarrassa ses pieds et causa sa chute, le rappela tout d'un coup au sentiment de sa force comme à celui de sa dignité. Un homme qui sent une épée dans sa main, ne peut plus, s'il est encore fou, que se percer de cette épée ou en percer qui l'offense; il n'a plus le droit d'être faible ni d'avoir peur.

Charny redevint ce qu'il était toujours, un esprit solide, un corps vigoureux. Il discontinua les courses insensées pendant lesquelles il se heurtait aux arbres, et marcha droit et en silence dans l'allée encore sillonnée par les pas des deux femmes et de l'inconnu.

Il alla visiter la place où la reine s'était assise. Les mousses, encore foulées, révélaient à Charny son malheur et le bonheur d'un autre! Au lieu de gémir, au lieu de laisser les fumées de la colère monter de nouveau à son front, Olivier se mit à réfléchir sur la nature de cet amour caché, et sur la qualité de la personne qui l'inspirait.

Il alla explorer les pas de ce seigneur, avec la froide attention qu'il avait mise à examiner les passées d'une bête fauve. Il reconnut la porte derrière les bains d'Apollon. Il vit, en gravissant le chaperon du mur, des pieds de cheval et beaucoup de ravage dans l'herbe.

—Il vient par là! Il vient non de Versailles, mais de Paris, songea Olivier. Il viendra, et demain il reviendra, puisqu'on lui a dit: A demain.

Jusqu'à demain dévorons silencieusement non plus les larmes qui coulent de nos yeux, mais le sang qui coule à flots de mon cœur.

Demain sera le dernier jour de ma vie, sinon je suis un lâche et je n'ai jamais aimé.

Allons, allons, fit-il en frappant doucement sur son cœur, comme le cavalier frappe sur le col de son coursier qui s'emporte, allons, du calme, de la force, puisque l'épreuve n'est pas terminée encore.

Cela dit, il jeta un dernier regard autour de lui, détourna les yeux du château, dans lequel il redoutait de voir éclairée la fenêtre de la perfide reine; car cette lumière eût été un mensonge, une tache de plus.

En effet, la fenêtre éclairée ne signifie-t-elle pas chambre habitée; et pourquoi mentir ainsi quand on a le droit de l'impudeur et du déshonneur, quand on a si peu de distance à franchir entre la honte cachée et le scandale public?

La fenêtre de la reine était éclairée.

—Faire croire qu'elle est chez elle quand elle court le parc en compagnie d'un amant! — Vraiment, c'est de la chasteté en pure perte, fit Charny qui succéda ses paroles d'une ironie amère.

—Elle est trop bonne, cette reine, de dissimuler ainsi avec nous. Il est vrai peut-être qu'elle craint de contrarier son mari.

Et Charny, s'enfonçant les ongles dans les chairs, reprit à pas mesurés le chemin de sa maison.

—Ils ont dit: à demain, ajouta-t-il après avoir franchi le balcon.—Oui, à demain!.... pour tout le monde, car demain nous serons quatre au rendez-vous, madame!

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

Nlle-Orléans, 21 janvier 1850.

M. l'Editeur de l'*Abeille*,

Monsieur:—Dans votre journal de ce jour vous faites mention d'un nommé Bill Christian qui a été frappé d'un coup de poignard, vendredi dernier, à la Salle de la Louisiane; vous avez été mal informé, l'individu en question a été blessé dans la rue de l'Esplanade, et non à la dite salle. Pour plus amples renseignements voir le registre des rapports au bureau du recorder de la Municipalité No 1.

Veuillez donner publication à la présente.

Je vous salue ANDREW DONLAN,
Officier de police de la dite salle.

Décédée hier à quatre heures P. M., dame LOUISE DORELISE DUFFAU, à l'âge de vingt-neuf ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures. Le convoi partira de sa demeure No 45, rue Craps, entre Union et Bagatelle.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 21 JANVIER 1850.

La demande de coton a été assez active et les ventes se sont élevées à 3000 balles à des cours fermes—*Low-middling* @ Good middling, 11⅛ @ 11¾ cts la liv.

600 boucauts de sucre ont été faits aux cours de samedi.—1,000 barils de mélasse ont changé de mains de 18½ @ 19 cts le gallon.

Le marché à la farine est plat. Les ventes ont été de 1,800 à des prix tendant à la baisse. 7,000 sacs de maïs ont été vendus de 45 @ 46 cts le boisseau.

Le marché aux provisions est le même.

Le whiskey rectifié vaut 22 à 22½ cts le gallon.

Le change est le même.

Le fret est plat.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Propeller Col Stanton, Conkling, pr San Francisco.
[illegible]
[illegible] Perkins, [illegible], pr Londres.
Barque A H Kimball, Sleeper, pr New-York.
Brick Salvadora, Williams, pr la Havane.
Abe, Jones, pr Baltimore.
Mary Jane, Oates, pr Philadelphie.
Goelette Diamond, Stone, pr Pensacole.

—ARRIVÉS.—

Navire Rockall, Hiler, de Boston.
Herald, Auld, de Greenock.
Barque Ellerslie, Harvey, de Belfast.
Shannon, Eldridge, de Boston.
Cleora, Cheever, de Rio Janeiro.
Lowell, Whitney, Rum Key.
Brick Egyptian, Orne, de Barbadoes.
Duncan, Gilchrist, de Port au Spain.
Goelette Sarah, Reynolds, de Grand Caillou.
Planter, Lawless, de Grand Caillou.

—STEAMERS.—

Concordia, Frost, de Memphis.
Correo, Johnson, de Bayou Grosse Tête.
Cotton Plant, Soapp, de Arkansas River.
Paris, Smith, de Pittsburg.
Magnolia, Thompson, de Vicksburg.
Albatross, Degas, de Lafourche.
Amazon, Dobbin, de Point Pleasant.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Hecla, Dalman, d'Alexandrie.
Matilda, Jane, de la Côte.
Cora No 2, Jones, de Louisville.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Niagara, pour Boston..........le 12 Janvier

D'AMERIQUE.
Niagara, de Boston..........le 6 Février

La barque norvégienne ARENDAL est en déchargement vis-à-vis de l'Hôpital; les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.

G. M. LUCAS, 36, Bienville.

Le capitaine et les consignataires de la barque ARENDAL [illegible]

[illegible]

Importation directe.

D. H. HOLMES, 114, rue Canal, entre Bourbon et Dauphine, vient de recevoir par les navires Viola et Buena-Vista, du Havre, les articles de saison suivants:

Grenadines imprimées nouveau genre, grenadines ordinaires, de deuil et demi-deuil, barèges riches, barèges unis, de bandes nouveautés, Robes mousseline brodées.

ASSORTIMENT DE TOILES D'IRLANDE ET FRANÇAISES.

Toiles à drap, 12/4 et 10/4,
Do do demi blanc écru, 12/4 et 10/4,
Do do françaises, 12/4 et 5/4.

LINGE DE TABLE.

Nappes damassées 6/4, 8/4, 10/4,
Do diaprés 6/4, 8/4, 11/4,
Serviettes damassées 5/8, 3/4, 7/8, 4/4,
Services français, 12, 18 et 24 couverts.
Do du Havre, 12 couverts, do ordinaires, 18 do;
Essuye-mains français, écossais et irlandais, bordures en couleur; linon toiles; toiles de Paris, plattilles 3/4, 7/8, 4/4; coutils de toutes qualités: contrepoints de toutes dimensions; couvrepointes de lits de repos: do pour berceau, mousquetaires, mousseline, Jacquard, assortiment complet pour plantation. 2 janv

TROUVÉ—Une somme d'argent en billets de banque. Le propriétaire pour recouvrer cette somme devra prouver sa propriété et payer les frais du présent avis à ALEX. PRIEUR, 12, rue Gravier. 9jan—1f

ON DEMANDE TROUVER A LOUER—Une négresse pouvant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser au No. 46, rue Bourbon. 22jv—2f.

Egarée ou volée.

MARIANNE, petite mulatresse âgée de trois ans et demi à quatre ans, très grasse, assez jolie de figure. Elle était vêtue d'une robe bleue à carreaux.

Une récompense libérale sera donnée à quiconque la ramènera au No 83, rue Marigny, troisième municipalité. 22 jan

E. MEYER,
Ex-coiffeur de la duchesse d'Orléans,

PATRONNÉ déjà par de nombreuses familles de cette ville, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans, pour coiffures de bal, soirées, spectacles, etc. Il mettra la plus grande exactitude à se rendre chez les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Il se charge aussi d'enseigner la coiffure en peu de leçons, à un prix raisonnable.

Rue Toulouse, No. 141, entre Dauphine et Bourgogne.

Les personnes sont priées de prévenir quelques heures à l'avance. 22 jan—10

A VENDRE — A douze milles de la ville à des conditions avantageuses, un moulin à sucre avec machine à vapeur, le tout complet et ayant déjà servi quelques années. S'adresser rue Conti, No 17, à V. ALLAIN. 22 janv—6,2pa

ENTREPOT DE PAPIER ET LIBRAIRIE.
Nos. 51 & 53, rue de la Commune.

LES soussignés ont en magasin, en outre de leur vaste assortiment de Papier, Cartes à jouer, &c., un stock étendu et varié de *Librairie, Livres en blanc, Plumes d'acier, &c.* et sont prêts à remplir tous les ordres qui leur viendront de la ville, de la campagne et des commerçans à l'étranger. Comme agents des manufacturiers du Nord et des importeurs de Librairie étrangère, nous sommes prêts à fournir tous les articles concernant notre ligne d'affaires, aux plus bas prix.

PAPIERS: Anglais Français et Americains, à écrire, de toute description.
PAPIER TISSU, anglais et américain;
PAPIER A IMPRESSION, de toutes dimensions;
PAPIER A ENVELOPPE, de toutes dimensions;
PAPIER A ENVELOPPE à l'usage de la poste, des banques et des apothicaires; à envelopper des échantillons et du drap; papier de musique, de lithographie, à brouillard, &c.

CARTES A JOUER: 400 grosses cartes Highlanders, Decatur et Aigles, d'une grande variété, à une et à deux têtes.
Aussi: CARTES anglaises, françaises, allemandes et espagnoles.

LIVRES EN BLANC: Un grand assortiment de LIVRES de BUREAUX, demi reliure et reliure en plein: tels que Journal, Ledger, Registre, Memorandum, &c. de toutes les dimensions et qualités. Aussi un assortiment complet de LIBRAIRIE étrangère et du pays.

PLUMES D'ACIER: Reçu par le navire *Adelina*, de Liverpool, 10,000 grosses plumes réputées de Guillot, Victoria, Aigle, Bureau, Ecole et Liverpool. Aussi—Des plumes de Correspondance, du Commerce, Magnum, Brown, et à bas prix. Ils invitent les détaillants à venir examiner ces plumes.

E. R. STEVENS, BROTHERS & CO., 51 & 53, rue Commune. 22janv—20f

A VENDRE — En débarquement du navire Bengal, de Bordeaux: 10 caisses 100/2 boîtes sardines à l'huile; 50 do 100/4 do do; 30 do pêches au jus; 12 do fruits assortis au jus; 4 do cèpes à l'huile en boîtes et 1/2 boîtes; 4 do champignons au naturel do do; 6 do truffes et pâtés truffés, assortis en demi et quarts de boîtes, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co., 35, rue Natchez. 22 janv

EN magasin, à vendre pour clore diverses consignations: 30 caisses vieux vin blanc Château d'Yquem Haut Sauterne; 40 do do rouge Canteneu en bouteilles et 1/2 bouteilles; 40 do do Lafite do do; 40 do do Gruau Larose do do; 40 do do Latour do do; 40 do do Léoville do do; 5 do do Branne Mouton; 20 do de Bourgogne Chambertin; 20 barriques vieux vin "Pauillac;" 100 paniers champagne des marques les plus connues; 100 boîtes truffes de Perigord au naturel; 250 do demi boîtes petits pois; 200 do champignons au naturel; 25 caisses de framboises et pêches au jus; par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 22 janv

EN débarquement du navire Arendal, venu de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 120 barriques Vin rouge de diverses qualités; 40 demi-barriques et barils vin blanc; 200 caisses Vin rouge. G. M. LUCAS, 36, Bienville. 22 jan—1m

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 54 demi barriques Vin blanc 1re qualité, Haut Sauterne. BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville, 3me municipalité. 22jan

VINS ROUGES—En barriques et en caisses, reçus dernièrement: 80 barriques Vin rouge marques diverses et en bonne qualité pour familles. 100 caisses vin rouge St-Julien Médoc. A vendre par BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville, 3me municipalité. 22 jan

A VENDRE par les soussignés à leur magasin, encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité. *En gros ou en détail:* 10 quarts Cognac; 16 huitièmes do 60 degrés; 12 pipes Genièvre de Hollande; Brandy et Genièvre du Nord; O'Porto, Madère et Whiskey; Rum, etc. etc. BOYER FRERES. 22 jan

VIN et Eau-de-vie en débarquement du navire Arendal, de Bordeaux. 112 futailles Eau-de-vie, des marques J. Augustin 4me preuve & M. Vauthier, 1re preuve, en demi, quarts et huitièmes de piques. 50 barriques Vin rouge St Emilion, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24, Vieille Levée. 21 jan

ABSINTHE SUISSE en paquets; Hysope; Moisse en balles; en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas. 21jan

CHAMPAGNE.—30 paniers marque A. L. de Montebello, propriétaire, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 21 jan

BORDEAUX—100 caisses Cantenac, 100 do Château Lafitte, 80 do Château Margaux, 65 do St-Julien, 40 do Pauillac, 65 do Hermitage vieux, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47 rue Vieille Levée. 21 jan

EAU DE VIE—50 pipes, [illegible] do et 100 do, diverses marques, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 rue Bienville.

VINS rouges en caisses, [illegible] Chatenac, St-Julien Morin, St-Julien ordinaire, bons vins de bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 21 jan

VIN blanc en caisses. 200 caisses chateau d'Yquem, 1846, excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 21jan

BURGUNDY PORT— 100 barils Burgundy Port; 100 barils Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 21jan

HUILE d'olive—500 paniers de 12 bouteilles, 125 paniers de 24/2 Bouteilles, marque Mariton de Marseille; en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 21 jan

VIN BLANC—25 demi barils Blanquefort Chatel 1847, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 21 jan

GUIGNOLET—3 paniers en magasin à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 21 jan

PORTO—600 barils Porte de F. J. Durand, en magasin à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 21 jan

[illegible] de Marseille—150 barriques de J. [illegible], en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée.

[illegible] pour cheveux en barils et demi barils, à [illegible] B. VALLS, 27, Commune.

[illegible] de Guayaquil et de Para, à vendre [illegible] B. VALLS, 27, rue de la Commune.

[illegible]—30 boucauts, qualité supérieure, en débarquement du brick Isabelle, [illegible], à vendre par B. VALLS, 27, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE— [illegible] B. VALLS, 27, rue de la Commune.

[illegible]

AVIS—On désire un INSTITUTEUR (ou de préférence une institutrice) pour les écoles publiques de la seconde municipalité. Les offres devront être adressées sous dix jours à M. Baldwin, président du Bureau, ou à l'un des soussignés.
J. A. MAYBIN, J. W. GASKET, W. H. GARLAND. Comité. 21 j—10

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE.
ON DEMANDE une institutrice pour donner deux ou trois heures de leçons de français dans une maison de la ville. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. [illegible], rue St-Claude, entre St-[illegible] et Dumaine. 21jv—2f.

A LOUER—Une maison basse en briques, située rue [illegible], près de l'[illegible]. Cette maison se compose de 3 appartements, salle à manger, un cabinet et galerie, cuisine de 2 chambres, cuisine, water-work, &c. S'adresser chez V. [illegible], 169, rue de Chartres. 21jv

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—400 caisses en débarquement des navires Geo. Green, Michel Angelo et Kentucky, à vendre par R. C. HOBBS, 19, rue de la Douane. 21 jan

GAZES ET BAREGES, Haute Nouveauté.

LES soussignés viennent de recevoir par le Helos, du Havre, une grande variété de *tissus légers* pour Robes de bal et soirées, parmi lesquels se trouvent des Crêpes et Pompadours-Dona entièrement nouveaux.
Barèges, Grenadines et Brésiliennes unis, toutes nuances, do moiré, Caméléon, Tissus des Fées, Gaze uni en couleurs vives, Gaze Pompadour-Dona, Barège Mignardine fond blanc, do Brodé à petits dessins, do Imprimé, dessins nouveaux, Robes mousseline brodée, Crêpe de Paris; Tulle blanc brodé pour robes, Tulle Bruxelles, blanc et noir 4/4 et 8/4, Volants de Dentelle blanche et noire, Pouît de soie, satin et Gros de Naples blancs, Glacés, Rose, Blanc, Bleu, Cerise Puce. Pélerines, Guimpes, Berthes, Manches et Manchettes en dentelles, Gants de Peau, qualité supérieure, Mouchoirs brodés unis, etc.
P. & E. REILLY, Encoignure Royale et Canal. 21 jan

EN débarquement du navire Bengal, capitaine Bray, de Bordeaux—10 barriques vin rouge vieux, Château Jn. Corbian. 12 do Vertheuil Médoc. 12 do St-Julien do. 14 do Pauillac do. 28 do vin rouge ordinaire St Estèphe. 16 do vin blanc Haut-Sauterne. 18 barils do do do. 10/4 pipes vieux cognac H. Sutton 1831. A vendre par B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale. 18jv

EN débarquement du navire Viola, capitaine Jameson, du Havre—1000/4 boîtes sardines à l'huile, A. Gilles & Co. 2000 demi do do do. 500 do do do. A vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 19 jv

VIN DE CHAMPAGNE—300 paniers des marques "American Eagle" "Our Flag", d'envoi et consignation, de la maison de Mullet Ruinart de Rheimer, à vendre par FRED. BONIS, 6e, Conti, en face la Banque de la Louisiane. 18jv

PEAUX—250 peaux, en déchargement de la barque Mary, de Tampico, à vendre par J. P. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 18 janv

VIN BLANC—25 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, rue St-Louis. 18 janv—6

BOUTEILLES VIDES—40 paniers bouteilles 32 onces, a vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, rue St-Louis. 18 janv—6

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque B. Guilloux, a vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St Louis. 18jan

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile, demi bouteilles de Js Piagliol, a vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St Louis. 18jan—6f

EN débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux, 80 barriques vin ordinaire, 30 barriques vin blanc. A vendre par HENRY NOEL, 103, rue Royale. 17 janv

HUILE DE BALEINE—6000 galons huile pure, blanchie et naturelle, pour l'hiver, venant directement des manufactures de E. Howland & Co. à New-Bedford, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasin et Lafayette. 17jv

EAU DE DE VIE DE COGNAC—10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1844, Bisquit, Tric che & Co. 10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1842, Bisquit, Trioche & Co, en déchargement du navire Bengal, venant de Bordeaux et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 17 jan

EAU DE VIE DE COGNAC—Dans les magasins de la douane, 40 quarts pipes et 20 huitièmes do vieille eau de 1840, 1842 et 1844, Otard, Dupuy & Co. 10 demi pipe, 20 quarts do et 30 huitièmes do, eau de vie de Cognac, Castillon je. 1825. 10 quarts pipes et 25 huitièmes do, vieille eau de vie, Castillon je. 1815. 10 quarts pipes et 20 huitièmes do, vieille eau de vie Celebrated Brandy Wine 1815. 5 demi pipes, 15 quarts et 30 huitièmes do, eau de vie de LaRochelle, A. Seignette—à vendre à des prix très modérés par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 17 jan

CAFE A VENDRE.
A VENDRE à l'amiable, le café connu sous le nom de "CAFE DES OUVRIERS," et situé encoignure St-Pierre et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 25 dec

A VENDRE en débarquement du navire Viola, venant du Havre, 6 tonneaux fromage véritable Gruyère; 32 caisses kirsch, marque E. Pernod, belle étiquette avec la Croix Fédérale. N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse. 16jv

A VENDRE en débarquement du navire Bengal venant de Bordeaux, 20 barriques vin vieux Médoc; 40 do do bon ordinaire; 30 barils vin blanc Haut Sauterne, 300,000 bouchons fins, seguiers; 50,000 do surfins do; 20,000 do superfins do. N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse. 16jv

VINS DE CHAMPAGNE—10 paniers vin de Champagne, "Mailly" de B. & S. Irroy; 30 paniers champagne "Siller" do do; 90 do do "Express" do do; 100 do do "Flag". En magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St-Louis. 15jv

EN débarquement des navires Viola et Buena-Vista, du Havre: 1,000 damejeanner. 50 paniers champagne, à vendre par THOMAS PINET & Co, 194, rue Royale. 15jan

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray—30 milliers de cigares de la Havane des meilleures marques, à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St-Louis. 15jv

CHAMPAGNE AU DRAWBACK—30 paniers Champagne, bonne qualité, à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoig. Royale et Conti. 15 janv

Monongahela Whiskey & Arrack.
LES soussignés ont reçu dernièrement du Monongahela Whiskey & Arrack d'une qualité supérieure, ce qu'ils vendent en quantités convenables aux acheteurs. DUNTZE & IKEN, Encoig. Royale et Conti. 15 janv

50 BARRIQUES vin rouge cotes Planac; 30 do do do Bourg, 30 barriques vin blanc, 20 barils vinaigre. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 90, rue de la Douane. 15 janv—15f

100 CAISSES absinthe, 150 paniers guignolet, 175 caisses cérises à l'eau-de-vie, 25 caisses liqueurs assorties, 30 paniers champagne, 5 caisses anisette superfine. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 90, rue de la Douane. 15 janv—15f

5000 DEMI BOITES sardines à l'huile, 300 boîtes do do, 200 trois quarts boîtes do do, 1000 demi-boîtes petits pois, 300 trois-quarts boîtes petits pois, 100 demi-boîtes truffes. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 90, rue de la Douane. 15 janv—15f

20 PIPES genièvre de la marque de l'Aigle Impérial de Nolet, reçues par la brick Hope. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 90, rue de la Douane. 15 janv—15f

40 BARRIQUES cidre jaune de Rochelle, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 90, rue de la Douane. 15 janv—15f

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS. N. BRADNER SMITH, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, No 89, rue Gravier (au Premier).
OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4. Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4. Do unis do do do 8/4. Do blancs do de brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c. Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4. Do barège brodé, 8/4. Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4. Echarpes, crêpe de Canton, brodée et [illegible] soie—Gants en chevreau—Cravates en soie [illegible]—Mouchoirs brodés—Foulards de soie [illegible] [illegible]

[illegible]

Succession de Joseph Génella.
LES créanciers de la succession de feu Joseph Génella, sont respectueusement invités à présenter leurs comptes dûment reconnus à l'étude de Louis T. Caire, No 50, Passage de la Bourse. 10 janv—10

Café et Grocerie à vendre.
POUR cause de maladie et de départ—Le café situé encoignure Dauphine et St-Louis: lequel établissement a un très bon stock de marchandises et une belle clientèle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 10 janv

Vrai Schals Cachemires de l'Inde.
LES dames sont invitées à venir examiner à mon magasin les magnifiques schals cachemires achetés pour mon compte aux dernières ventes de New-York. THOMAS BRADY, 92, rue de Chartres. 18 janv

Marchandises de Printemps.
REÇU par les navires Manchester, Radius et Viola, du Havre,
10 caisses organdis nouveauté, Dollfus, Mieg & Co.
1 do albarine imprimée, grande nouveauté,
1 do barège uni, couleur et uni,
4 do do imprimé,
2 do do couleurs unis, à carreaux,
4 do soie d'Italie noire 22, 30 et 36 pouces,
1 do pèlerines et berthes dentelle,
1 do voilettes dentelle, blanches et noires,
1 do crêpe crêpé, noir et couleur,
1 do gants de filet, blancs et noirs,
1 do rubans de satin unis, couleurs assorties, (Nos 1 12 12),
1 do do taffetas do do do,
1 do do façonnés, Nos. 7, 9 et 12,
1 do éventails, deuil et autres,
1 do robes de mousseline brodées,
1 do mouchoirs linon batiste,
10 do mousseline à carreaux, brochée, 4/4 et 6/4
10 do do unie, 4/4 et 6/4,
2 do do plumetis pour robes,
2 do do jaconat do,
2 do do unie, assortie de qualités,
4 caisses mouchoirs madras français,
4 do do puce et blanc,
4 do do noir et blanc,
4 do do batiste à rivière,
4 do do, coins brodés, couleur et blanc
4 do mouchoirs des Indes (imitation),
1 do jupons crinoline,
1 do rideaux de mousseline brodée,
4 do drap noir et satin laine de Sedan,
4 do merinos noir double, 5/4, Paterie et autres,
2 do chapeaux de soie pour hommes,
2 do parapluies 22, 24, 26 et 28 pouces,
4 do coutil fil pour pantalons,
4 do cotonnade de printemps,
2 do Madras coton,
1 do bretelles élastiques,
1 do cravates de soie noires, etc.
A vendre par FRED. BONIS, 64, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 18 janv

Marchandises françaises.
REÇU par les navires Austerlitz, Ferrière, William, Manchester, Rousseau et Radius, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
2 caisses barège imprimé, couleur,
1 do do calumine,
2 do do uni, couleurs assorties,
1 do do uni et satiné noir,
1 do do soie, couleurs assorties,
1 do grenadine soie unie, couleurs assorties,
1 do do do rayure satinée,
3 do do do à carreaux et à raies,
2 do jaconats, fond blanc, à petits dessins,
1 do tarlatan bleu, cerise, rose, blanc et noir,
3 do jaconats, fond couleur, à petits dessins,
6 do jaconats, mousseline et organdi nouveautés,
1 do percaline armure imprimée,
2 do foulards napoléonniennes, satinés et rayés,
1 do tissu caroline soie et coton,
2 do toile de l'Inde, soie et coton,
3 do châles filet, couleurs et blanc, grande nouveauté,
2 do mousseline et organdi, brodés couleurs,
2 do mousseline Jacquard, grand ramage,
4 do do damassé, satiné et à carreaux,
1 do do suisse, unie et à carreaux,
2 do coutil fil et coton, genre nouveau,
4 do tissu Ste-Marie, à carreaux,
1 do pique blanc, Nos assortis,
1 do rideaux mousseline brodée,
1 do do tulle do,
2 do mouchoirs batiste, brodés et à raies,
5 do merinos noir, double chaîne, 5/4,
1 do gants et mitaines, filet noir,
2 do rubans taffetas noir, Nos 1 1/2 à 12,
3 do ombrelles et parasols assortis,
1 do voilettes blanches et noires, et bandes brodées,
1 do bas fil d'Ecosse, pour femmes,
1 do ruches soie, 15 1 couleurs assorties,
2 do parfumerie Monpelas,
2 do cartes à jouer, françaises et espagnoles.
A vendre par J. LEVOIS, 47, rue de Chartres, au premier. 21 janv

Marché Mexicain.
MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au draw-back,
20 caisses coton en bobines de tous les numéros.
30 do fil en bobines, 100 et 200 yardes.
2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant. LOVE & HOGG, Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras. 3iv—3m

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

E. CHAPMAN,
52, *rue Tchoupitoulas (près Poydras,)*
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. BEDDES, G. A. PENCHON. 20nov—1an.

A VENDRE en débarquement du navire Américain, venant de Bordeaux, 20 barriques vin rouge St-Estèphe, 20 do ou St Julien, à vendre par DUBUCH FRERES, 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon. 16 janv

A VENDRE en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux, 100 caisses vin rouge St-Julien, 100 do do St-Estèphe, 26 do do blanc Haut-Sauterne, 10 barriques vin rouge Haut-Talence, 4 do do do vieux St Julien, 30 caisses fromages de Hollande de 12 à la caisse, 10 cuveaux fromage Gruyère. A vendre par DUBUCH FRERES, 77, St Louis, entre Royale et Bourbon. 16janv

Barèges—Barèges.
Au No 6, rue de Chartres.
NOUS recevons en ce moment le plus grand et le plus bel assortiment de Barèges, que nous offrirons en vente à 25 et 30 cents par yarde. GIQUEL & JAMISON, No 6, rue de Chartres. 16jan

JOSEPH PLAGNE SAVOISY,
Jardinier Décorateur.
Annonce respectueusement à MM. les Amateurs qu'il se chargera de tous les Jardins que l'on voudra bien lui confier. Sa longue expérience à la Nouvelle-Orléans où sa pratique est dûment estimée par les personnes qui l'ont employé, lui ont jusqu'à ce jour procuré le meilleur témoignage qu'on puisse désirer.
S'adresser à la serre de M. Bach, rue Royale, place St Antoine, derrière la cathédrale.
N. B. Arbres, arbrisseaux et plantes de tous genres, à vendre aux prix les plus modérés. 16janv—3m

GRAND PIANO A QUEUE D'ERARD.
Envoyé à la Nouvelle-Orléans à M. Périer, pour être joué par Maurice Strakosch.
A. PERIER, rue Royale, 292, informe le public qu'il vient de mettre en vente le magnifique Piano d'Erard, joué par M. Strakosch à ses concerts à la Nouvelle-Orléans. Ledit Piano joué par cet artiste est recommandé sous tous les rapports et a été reconnu par les amateurs comme le meilleur instrument qui soit venu à la Nouvelle-Orléans. 15jan

A VENDRE.
UN très bon CHEVAL, sans défaut, allant très bien à la voiture et sous la selle. S'adresser au No 185, rue Conti. 15 janv—3

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Radius du Havre et des navires Tennessee et Indian Queen de New-York, un choix très varié de médicaments français et américains, parmi lesquels, Bisérons, Dalbe Sondes et bougies, Ammoniaque concentré, Sirop antiphlogistique de Briant, Liqueur de Labarraque, Capsules de Mothes, capsules de Béral, Grains de santé du Dr. Franck, Un assortiment de produits chimiques, Sel soda en boucauts, Farmacie de Savalis, Vermifuge du Winer et de Fahnestock, Magnésie de Henry. Encre à marquer le linge, Calomel anglais, etc., etc., etc. E. H. [illegible], Enc. Douane et Dauphine. 15janv

Toiles et Lins.
REÇU par les soussignés un assortiment considérable comprenant: Toiles à draps, blanche & écrue 5/4, 8/4, 10/4, 12/4; do do françaises 8/4, 10/4, 12/4; Tissus d'oreillers 5/4 et 6/4; Toile pour chemises, [illegible] [illegible] D. H. HOLMES, rue du Canal entre Bourbon et Dauphine. 15 jan

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Bâton-Rouge, 10 janvier 1850.
ATTENDU que Hubert J. Kay, [illegible] [illegible]

AVIS.
LES personnes qui doivent au soussigné sont priées de ne pas payer entre les mains de Chs. Séjourné. CHAS. A. BARRIERE, 20 rue de Chartres. 10 jan—1f

M. HENRY DEBON,
RUE ROYALE, No. 78, entre Conti et Bienville,
Allée du Daguerréotype.
A L'HONNEUR d'annoncer aux familles que, en dehors de ses leçons à l'institut St Louis et autres, il peut consacrer quelques heures à des leçons particulières, dans les diverses branches de l'enseignement français, soit en se rendant chez les élèves, soit à son propre domicile, rue Royale. 19 jan—1m

AVIS—Je préviens le public que mon fils JOSE m'ayant quitté pour aller travailler pour son compte et risque, je ne me rends responsable d'aucune dette qu'il pourrait contracter en mon nom. Nouvelle Orléans, 19 janvier 1850. JOSE GARSA. 19 jan—6

LES héritiers ou parens de feu DOÑA VERONICA CAMERE, de Matamoros, sont priés de s'adresser au soussigné pour affaires qui les concernent. F. A. LULING, Bureau No. 13, maisons neuves de Duncan, entre les rues Douane et Bienville. 29 dec—1m

AVIS—Le public est prévenu qu'à dater de ce jour je révoque la procuration que j'ai donnée à S. Fasoux pour l'administration des affaires que je lui avais confiées. Nlle-Orléans, le 9 janvier 1850. VILLENEUVE LEBLANC. 10jv—6/5p

VIN ROUGE—En déchargement du navire Bengale Bordeaux: 20 barriques St Estèphe de 1846; 20 demi do do do; A vendre par DUNTZE & IKEN, Encoig. Royale et Conti. 19janv

RIZ—100 tierces en déchargement de la barque Isabella Reed, à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 18jan

REÇU par le navire Radius, venant du Havre, 40 caisses absinthe et kirsch de Berthoud Fils, Couvet, à vendre par J. N. CURIEN, 25, rue Condé. 14 janv—a

EN débarquement des navires Viola et Buena-Vista, venant du Havre: 100 caisses absinthe et kirsch de Yersin & Lecoultre et de Ed. Pernod, étiquettes à la croix fédérale. 2 tonneaux fromages de Gruyère, véritable, à vendre par J. N. CURIEN, 25, rue Condé. 14 janv—a

LE soussigné étant en correspondance directe avec les principaux fabricants d'absinthe suisse, tels que Ed. Pernod, Yersin & Lecoultre, Berthoud Fils, C. F. Berger &c., a constamment en main un assortiment de leurs produits qu'il offre aux prix les plus avantageux. J. N. CURIEN, 25, rue Condé. 14 janv—a

AYANT droit au drawback—40 caisses kirsch, importation de la Suisse, à vendre par J. N. CURIEN, 25, rue Condé. 14 janv—a

A VENDRE EN MAGASIN: Vins rouges et blancs de différentes qualités, pour familles, cognac, vin de Madère, huile d'olive, Plagniol, champagne, damejeannes et bouchons. GARNIER FRERES, No 15, rue Conti. 14 janv—9f

Graines. Graines.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Oxenbridge, Caledonia Brander et Hero, 20,000 pieds d'Asperges de 2 ans. 500 pieds beaux Dalhias doubles; 200 pieds de Rubarbe; 4 variétés Maïs du Nord. Aussi—50 boisseaux Pois anglais? Washington précoces, Impérial bleu, et double fleur Graines à ensemencer: Millet; Choux de giroflée rouge et blanc: Mouse, etc. D. MAUPAY, 96 rue du Canal. 14 jan

VENTE AU PRIX COUTANT POUR LIQUIDATION—Soieries, dentelles, broderies, bas, indiennes, couvertures françaises et mérinos, en général, marchandises françaises et du pays au prix coûtant. Les soussignés étant sur le point de liquider leur magasin de détail établi No 50, rue du Canal, offrent au prix coûtant toutes leurs marchandises d'hiver, en un mot tout ce que comprend leur stock provenant d'importation récente. E. VALMONT & Co, 50, rue du Canal, encoignure de l'Allée de la Poste. 10 janv

Magasins à louer.
Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 35, rue Royale, à A. TRUDEAU. 12 jan

A LOUER—Un bureau au premier étage dans une des meilleures situations de la ville. S'adresser à No. 36, Poydras. 10 jan

A LOUER.—La propriété, Salle de Bal et dépendances, connue sous le nom de STE-HELENE. S'adresser à GARNIER FRERES, No 15, rue Conti. 14 janv—8

MARCHANDISES mexicaines au drawback—Indiennes anglaises 9/8, mousselines imprimées cachemires, bayetas, flanelles imprimées, canelle de Ceylan, batiste en couleur, papier fleurette, à vendre à bas prix et à des conditions raisonnables. R. D. BLOSSMAN, No 12 rue Conti. 7 jan

BAYETAS & CANTONES—15 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en déchargement du navire Adelina de Liverpool, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 12, rue Conti. 19 dec

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
UNE personne, qui a acquis une grande expérience en qualité de planteur sucrier à la Jamaïque et qui possède à fond l'art de distillateur désire trouver à s'engager pour diriger une plantation sucrière en Louisiane, avec la certitude de pouvoir donner entière satisfaction dans cet emploi. Les renseignemens les plus satisfaisants seront fournis et demandés. S'adresser par écrit à N; boîte M No 7, à la poste de la Nlle-Orléans. 31déc—eat15fv

LE soussigné ayant associé à ses affaires son frère, Julius Cramer, continuera le même genre d'affaires sous la raison CRAMER & CO. A. CRAMER, 27, Bienville. 1janv—1m

GAMBLE & BOYLE, No. 9, rue Bienville, reçoivent dans ce moment par les navires Adeline Cato et Virginia, de Liverpool, les marchandises suivantes, convenables pour le marché mexicain: Indiennes 9/8; mousselines et organdis imprimées; 9/8; do noir et blanc; cotons à coudre en bobines et pelottes; bretagne et estopilla; plattilles, 7/8 et 4/4; creas legitimas, coutil fantaisie, coton et fil; imperial, 4/4; bayetas de cien hilos; flanelles imprimées, prunelles et draps, mouchoirs coton imprimés; coutil coton satin en couleur, 3/4, 7/8 et 4/4; mouchoirs anglais Coraha, &c.
Ainsi que les articles suivants, sur lesquels ils appellent l'attention des acheteurs: Toiles d'Irlande, 4/4 assorties. Toiles à drap, 5/4, 10/4 et 12/4. Toiles de Paris et Jaconats imprimés. Ginga fil et listados. Colettes et toiles grises de différentes qualités. Ouvrées et damassées de 8/4 et 10/4. Serviettes et nappes damassées. Ouvrées œil de perdrix et huckaback. Coutils fantaisie, blancs et gris. Toiles grises pour habitation. Mouchoirs batiste fil pour hommes et femmes. Soie à coudre et dentelles assorties. Châles laine à carreaux et cachemire. Bobinet 10/4 et brin fil. Mousselines suisses, unies et à carreaux. Tarlatane et percales blanches, 6/4. Indiennes rouges à petits dessins. Ginghams et percales pour doublures. Brown Hollande et fil pateneté. Fil Alexandre en bobines, &c. 29déc

OUVERTURE ET VENTE AU GRAND BAZAR de marchandises de printemps, en gros et en détail,
25 caisses toile d'Irlande pour chemises;
10 do platilles toute largeur;
5 do toile à drap de 5 à 12/4;
10 do coutil pour fil;
50 do jaconat anglais imprimé;
2 do tissu Ste-Mary;
2 do batiste d'Ecosse;
10 do indiennes de printemps;
2000 doux. mouchoirs batiste;
200 do écharpes assorties en couleurs;
10,000 do fil en bobines, blanc et couleur;
2 caisses drap d'été, qualité supérieure;
10 do alpaca; 3 do linge de table;
10 do bas blancs;
3000 pièces brin fil pour moustiquaires;
3000 do coton p. chemise, 3/4 et 8/4, 1re qualité;
8 caisses mousseline à rideaux, brodée et brochée;
6 do barège fantaisie; 6 do cotonpointes;
5 do cotonnade française;
4 do gingha pur fil.
Un magnifique assortiment de parfumerie, porcelaine et différents articles de ménage, par P. E. COMES & CO, 65, rue de Chartres, enc. Bienville. 17jv

HENRY NOEL, *Maison d'importation, rue Royale* 103, [illegible] [illegible]

Fromage de Gruyère.
40 meules qualité supérieure. 4 janv

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 22 Janvier 1850.
Première Représentation du
POSTILLON DE LONJUMEAU,
Opéra en 3 actes, d'Adam.
On commencera par
Le Roman d'une Heure,
Comédie en un acte.
☞ On commencera à 6¾ heures.
Jeudi 24, *première représentation de JERUSALEM, grand opéra de Verdi.*

Théâtre des Variétés
DE PLACIDE—RUE GRAVIER.

MARDI SOIR, 22 JANVIER.
MIDDY A SHORE, drame maritime.— Harry Halcyon M. C. Howard. —POINT OF HONOR. Trachdes Mme C. Howard.—Cobus York M. Holland.
LE DIABLE A QUATRE, par les premiers danseurs et le corps du bal et.
Premières loges et parquets 75 cents
Secondes loges 50 "
Galerie pour les hommes de couleur 25 "

BÉNÉFICE DE M. BASS, régisseur—M. Bass annonce respectueusement au public de la Nlle-Orléans que son premier et dernier bénéfice, avant son départ pour New-York, aura lieu
MERCREDI SOIR, 23 JANVIER,
Et donnera la Comédie Populaire Intitulée:
THE RIVALS.
Sir Anthony Absolute, M. Bass—Bob Acres, M. T. Placide; David, M. Holland; Capitaine Absolute, M. C. Howard; Sir Lucius O'Trigger, M. Dawson; Falkland, M. Byrne; Lydia Languish (avec chant) Mme C. Howard, Mme Malaprop, Mme Rowe; Lucy, Mme Myers.—Une variété D'AMUSEMENS qui seront spécifiés sur les affiches.—Le spectacle sera terminé par le Pot Pourri du CARNAVAL DE VENISE, ou s'exécuteront les danses des diverses nations, par Mademoiselle Hilariot, Bazon, Vallée et Henriette Vallée; Signor Vegas, Messrs. Maugin, Bouzary, Pinguelay, Schlim, Wood, et tout le corps de ballet. 19 janv

La Merveille du Monde
A L'ARMORY HALL.
GRAND PANORAMA MOUVANT DE BREWER.
Les représentations auront lieu tous les soirs excepté le dimanche.
☞ Vendredi une représentation aura lieu à midi.
☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures; le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. Les tableaux représentent les vues suivantes: La Caverne Mammouth du Kentucky avec les belles salles et les grottes s'étendant de 600 à 700 milles dans différentes directions.—Les Chutes du Niagara en été et en hiver.—Une Journée de Voyage dans les Prairies.—Mount Vernon.—Le Pont Naturel de Virginie.—La Résidence de Clay et autres tableaux.
Prix d'entrée, 50 cents, enfants moitié prix.
21 janv

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.

NOUVELLE SOIRÉE AMUSANTE.
Salle Hotel St-Louis. — *L'entrée par la rue Royale.*
Aujourd'hui et jours suivants, à 7 heures précises.
DERNIERE SEMAINE.
Monsieur ADRIEN,
Premier Magicien de l'Europe, aura l'honneur de donner une représentation composée de quatre genre différens.
PREMIERE PARTIE: *PHYSIQUE, ADRESSE, &c., &c.*
SECONDE PARTIE: SUSPENSION ETHÉRÉENNE.
TROISIEME PARTIE: GRANDE FANTASMAGORIE.
QUATRIEME PARTIE: LE MAGNIFIQUE MEGASCORAMA.
☞ Voir les affiches pour plus de détail.
Prix d'entrée.... $1 Enfans.... 50 cents

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIDECA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

Banque et Compagnie des Améliorations.
Nouvelle-Orléans, ce 10 janvier 1850.
ATTENDU qu'il résulte du compte rendu des affaires de cette institution, que les créanciers par dépôt et par circulation prouvés à la 3me cour de District, ont droit à un second dividende de 5 00/100 pour cent. Avis est donné que le dit dividende sera payé au bureau des commissaires liquidateurs, rue St-Louis, à partir de lundi, 14 janvier courant et les jours suivants, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre des commissaires.
L. BERNARD, secrétaire. 12 jan—10

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 10 janvier 1850.
L'ELECTION annuelle des Directeurs par les actionnaires de cette institution, aura lieu lundi, 4 février prochain, à la Banque, entre 10 heures A. M. et 1 heures P. M.
FREDERIC FREY, Caissier. 11 jan—eu 4 fev

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1850.
AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de parvenir à retirer de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mai prochain.
Par ordre de la direction:
R. J. PALFREY, Caissier. 7jan—3m

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
CETTE Compagnie a un capital productif de plus de UN MILLION DE PIASTRES, après déduction faite du scrip émis en 1848, montant à la somme de $267,650 et des valeurs additionnelles formant un actif de plus de $700,000.
On assure à ce bureau, encoignure Camp et Commune contre les risques de fleuves, de mer et d'incendie. L. MATTHEWS, agent. 1er janv

BANQUE DES ARTISANS ET COMMERCANS.
Nlle-Orléans, 26 décembre 1849.
LES actionnaires sont prévenus que l'élection annuelle des Directeurs de cette Banque aura lieu lundi, 28 de janvier prochain, à la maison de Banque, rue du Canal, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. G. CRUZAT, Caissier. 26déc—7f

Banque de la Louisiane.
L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu à la banque le lundi 28 janvier, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M. R. M. DAVIS, Caissier. 1er janv

MONSIEUR JEGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques, a l'honneur d'informer les parens qu'il donnera des leçons particulières de Mathématiques et de Français.
Mathématiques.
Arithmétique, Géométrie et leur application aux arts, au commerce et à la mesure des terres et des solides, Arpentage, Jaugeage, Algèbre, son application à la Géométrie et à la Mécanique, Physique et Chimie, leur application aux Arts et à la Médecine. Les expériences de Chimie se feront sous les yeux des élèves. Les applications des principes de Mécanique auront pour but l'examen des Machines en usage dans la Louisiane. Un jour de la semaine sera consacré à l'Analyse d'un discours français ou latin.
S'adresser à M. Bass's Academy, encoignure Rampart et Bienville. 4jan—1m

VICTOR
RUE ST-CHARLES No 16.
Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines,
A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitués de la ville et de la campagne qu'il fait l'ouverture de sa nouvelle marchandise française, reçue par les navires Bengal, Crescent, Bousquet, Calcir et Viola, du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail.
5 caisses chapeaux soie extra-fin,
30 douz. chemises toile fine, nouveau modèle,
50 douz. do coton devant toile,
70 douz. do do couleurs assorties,
300 douz. gants Jouvin, do assortis.
Un grand assortiment de cravates unies et couleur, chemises de flanelle, caleçons tricots, chaussettes blanches, écrues et en couleurs, bretelles pour hommes, de toutes qualités, gants en caoutchouc, nécessaires de toilette pour hommes et pour dames.
Porte-monnaies pour hommes et pour dames, cadres en nacre, de do, double canif, de do, de fer, do do, nacre rouge, de jour et à ressorts dorés, de argent, cuir anglais, &c. [illegible] [illegible]
VICTOR, 16, St-Charles, entre Canal et Commune. 1janv

LE soussigné se rend disponible pour traiter ... de l'avocat. [illegible] 24 juil—1a

[illegible]
CHANGEMENT DE DOMICILE.
INSTITUTION
DE M. ET PAR Mme LEPOULTON,
RUE DU HAVRE,
[illegible]